



## Le 4 avril : Mobilisons-nous dans le secteur social et médico-social !

Depuis des décennies, nous constatons et dénonçons la dégradation immuable de notre secteur. Nous sommes témoins impuissants du mépris du gouvernement, des départements, des ARS et des employeurs envers les professionnel-le-s mais aussi envers les personnes accueillies et accompagnées.

- ✓ Les salaires sont indécemment bas et la revalorisation Laforcade/Segur reste discriminatoire faute de volonté politique franche ;
- ✓ Les personnels absents ne sont pas remplacés ce qui généralise le travail en mode dégradé, seule alternative inacceptable proposée par nos employeurs ;
- ✓ Le dévoiement du travail social au profit de logiques financières, et de contrôle social sont autant d'attaques de nos métiers et entraîne perte de sens et conflits de valeurs jusqu'à nous rendre malade ;
- ✓ L'épuisement professionnel, les inaptitudes et une sinistralité en hausse sont autant de clignotants qui doivent alerter nos financeurs et employeurs.

Et cela va empirer avec le décret 2024-124 « portant annulation de crédit » qui prévoit une nouvelle cure d'austérité avec des économies de 10 milliards d'euros sur toutes les missions de service public, dont plus d'un milliard dans le secteur sanitaire et social.

Au-delà de la nécessité d'une revalorisation salariale et de bonnes conditions de travail pour les métiers du soin et de l'humain, il en va des conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes fragiles et vulnérables.

### Toutes et tous en grève le 4 avril pour :

- ✓ Le maintien de tous nos droits garantis par nos conventions collectives (congés trimestriels, congés annuels d'ancienneté, maintien de la rémunération en cas de maladie, etc.) et le code général de la fonction publique ;
- ✓ Le respect des codes déontologiques et de l'éthique qui fondent nos métiers ;
- ✓ L'augmentation générale des salaires dans le secteur social et médico-social, c'est une urgence pour permettre les recrutements nécessaires de personnels formés ;
- ✓ La généralisation sans contrepartie des 183 euros nets du Ségur à tout le personnel du secteur social et médico-social dans le secteur public et le secteur privé ;
- ✓ L'indexation des salaires sur la hausse des prix ;
- ✓ Le refus des restrictions budgétaires décidées par le gouvernement (10 milliards en moins pour les missions de service public dont plus d'un milliard pour le secteur sanitaire et social) et les Départements ;
- ✓ Les moyens nécessaires à l'amélioration des conditions de travail et de la prise en charge des usagers avec la sanctuarisation des politiques publiques en matière de solidarité.

Nous appelons l'ensemble des professionnel-le-es et étudiant.es du travail social, du médico-social et du soin, ainsi que tous nos partenaires et soutiens, à venir dans la rue renforcer cette lutte lors de notre rassemblement.

**Manifestation Jeudi 4 avril à 11H30**  
**Conseil Départemental 35 Rennes Beauregard**  
**Pour se rendre à la Préfecture Boulevard d'Armorique**

Les syndicats CGT, CNT, FO et SUD de l'action sociale et médico-sociale et de la territoriale appellent les salarié.e.s et agent.es du secteur social et médico-social à se mettre en grève le 4 avril (du 3 avril à 20 h au 5 avril 7 h 30 pour le personnel de nuit). La grève est un droit constitutionnel. Pour toutes et tous, il est possible de ne débrayer qu'une heure ou deux pour, par exemple, participer aux manifestations.